

Conditions particulières Versement en ligne sur un contrat d'assurance vie ou de capitalisation

Les présentes conditions particulières d'utilisation du service « *Versement en ligne sur un contrat d'assurance vie ou de capitalisation* » définissent les conditions et modalités d'utilisation de ce service par l'utilisateur. Ces conditions particulières s'ajoutent aux [conditions générales d'utilisation de l'espace client](#) (CGU). Si les conditions particulières du service et les CGU se contredisent, les CGU prévalent.

Les présentes conditions particulières, ainsi que toutes modifications ultérieures qui y seraient apportées, entrent en vigueur à la date indiquée au bas du présent document.

Toute opération s'effectue obligatoirement à partir de l'espace client personnel de l'utilisateur auquel il s'est connecté à l'aide de ses données d'identification propres.

Pour réaliser son opération de versement, l'utilisateur est invité à suivre un certain nombre d'indications fournies par l'espace client et à réaliser scrupuleusement une à une les étapes nécessaires à la réalisation de ce versement.

Ainsi, lors de chaque transaction, l'utilisateur sera conseillé sur la parfaite complétion de son formulaire électronique de versement. Chaque rubrique doit être précisément complétée. La validation de l'opération n'est possible qu'une fois que l'utilisateur a pris connaissance des documents nécessaires à la bonne réalisation de l'opération. Il est conseillé à l'utilisateur de procéder à l'impression de chacun de ces documents sur support papier, et/ou de les enregistrer sur le disque dur de son ordinateur.

Lorsque toutes les rubriques nécessaires ont été renseignées et validées, l'opération fait l'objet d'un récapitulatif qui permet à l'utilisateur de détecter une éventuelle erreur et, le cas échéant, de la corriger.

L'opération peut alors encore être abandonnée par un clic sur le bouton « Annuler ». L'utilisateur revient alors sur l'écran d'accueil de son espace client.

Si aucune erreur n'a été détectée, l'utilisateur peut valider l'opération en cliquant sur le bouton « Valider » (« double clic »).

Un écran final apparaît et affiche la marche à suivre pour terminer l'opération. L'utilisateur doit cliquer sur « Télécharger et imprimer » pour générer le fichier PDF de sa demande de versement. Le fichier PDF doit être imprimé, daté et signé, puis adressé sous enveloppe non affranchie à Legal & General (France) [Legal & General – Libre réponse n°28817 – 75443 Paris Cedex 9], accompagné des pièces indiquées sur l'écran final.

Il est conseillé à l'utilisateur d'imprimer, dater et signer un second exemplaire de la Demande de versement et de l'enregistrer sur le disque dur de son ordinateur.

L'opération de versement sera définitivement enregistrée lorsque Legal & General (France) aura reçu le document de versement et les pièces nécessaires demandées. Cette opération est réalisée dans le respect des conditions générales valant note d'information du contrat concerné par l'opération.

La totalité des informations d'identification, saisies et clics de l'utilisateur sera archivée dans le système d'information de Legal & General (France) pendant 10 ans à compter de la date du « double clic ». Legal & General (France) pourra se prévaloir de ces données archivées dans ses relations avec l'utilisateur.

Paris, le 22 mars 2012

*

Legal & General (France)

58, rue de la Victoire

75440 Paris Cedex 09

Tél : 01 55 31 24 00 – Fax : 01 55 31 24 31

www.lgfrance.com

SA au capital de 15 144 874 € – RCS Paris 338 746 464

Entreprise régie par le code des assurances

et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel

(61 rue Taitbout, 75009 Paris)